

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DECISION DU MAIRE n° 022 / 2022

Service : Marchés  
Tel : 04.76.29.86.73  
ref. : FLO2210

**OBJET : AUTORISATION DE LANCER ET SIGNER LE MARCHÉ POUR  
L'ACQUISITION ET MISE EN OEUVRE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE CONTRÔLE  
D'ACCÈS – CAISSE POUR LE CENTRE AQUATIQUE FLOTTIBULLE ET PRESTATIONS  
DE MAINTENANCE ASSOCIÉES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir un logiciel de gestion de contrôle d'accès – caisse pour le centre aquatique Flottibulle.

Ce marché inclut l'acquisition de la solution informatique, sa mise en œuvre, la formation des administrateurs et des utilisateurs ainsi que la maintenance corrective et évolutive de la solution

#### DECIDE

**ARTICLE 1** : de lancer la publicité pour la mise en concurrence et signer le marché afférent.

Le progiciel devra être opérationnel, pour le 19 septembre 2022 et la durée de la maintenance du logiciel est pour une durée maximum de 9 ans (période de garantie incluse) soit jusqu'au 31 décembre 2031.

Le montant prévisionnel du marché est de 50 000 € HT maintenance incluse

**Acte rendu exécutoire par :**

- dépôt en Préfecture le 14 avril 2022
- publication le 14 avril 2022
- et notification services marchés

A PONT DE CLAIX, le 31/03/2022

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er Maire Adjoint,  
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	DEC_2022_022
Date de la décision :	2022-03-31 00:00:00+02
Objet :	Autorisation de lancer et signer le marché pour l'acquisition et mise en œuvre d'un logiciel de contrôle d'accès – caisse pour le centre aquatique Flottibulle et prestations de maintenance associées Montant prévisionnel du marché : 50 000€HT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.2.1 - Marchés publics inférieurs à 1 000 000 d'euros HT
Identifiant unique :	038-213803174-20220331-DEC_2022_022-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220331-DEC_2022_022-CC-1-1_0.xml	text/xml	1158
Nom original :		
DEC_2022_022marchés.pdf	application/pdf	106134
Nom métier :		
10_DE-038-213803174-20220331-DEC_2022_022-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	106134

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2022 à 09h53min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2022 à 09h53min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2022 à 09h53min11s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>14 avril 2022 à 09h53min20s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-04-14</i>
--	--------------------------	------------------------------------	-------------------------------------